ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 (4e Circonscription de Seine-et-Oise)

UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

René LEDUC



Commandeur de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance, Croix de Guerre, Député sortant, Maire de Meudon depuis 1947, Vice-Président de l'Union Internationale des Maires, Délégué titulaire à la Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux, Conseil de l'Europe, Vice-Président des Maires de Seine-et-Oise.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Claude RAVAISSE

Inspecteur d'assurances
Engagé Volontaire 39 45, Croix de Guerre 39-45, Conseiller Municipal de Saint-Cloud.

ELECTRICES, ELECTEURS,

SOUVENEZ-VOUS DE LA SITUATION DE LA FRANCE A LA FIN DE LA IVe RÉPUBLIQUE :

— les caisses de l'Etat vides,
— l'instabilité des gouvernements,
— l'impuissance du Parlement ,
— l'inefficacité des partis,
— le mépris de la part d'autres pays,
— l'impossibilité de prendre en Algérie les moyens d'une politique.

DEPUIS QUATRE ANS :

— le déficit budgétaire a été réduit et stoppé,
— les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur,
— le pays a pu accélérer la réalisation du Marché Commun,
— les investissements publics ont pris un essor sans précédent :
- constructions scolaires et universitaires + de 50 %,
- équipement sanitaire + de 500 %,
- énergie atomique + de 60 %, etc.

— les salaires ont augmenté de façon réelle, quoique insuffisants encore,
— le chômage est inexistant,
— des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution. Il en est ainsi par exemple en ce qui concerne :
- enseignement privé,
- recherche scientifique et technique,
- promotion sociale et professionnelle,
- équipement sportif.

Dans le domaine social, enfin, on ne rappelle pas assez :
— le remboursement par la Sécurité sociale à 80 %,
— l'augmentation de 16,5 % des prestations familiales, y compris le salaire unique,
— la revalorisation des pensions de vieillesse (10,50 % en 1960, 7,70 % en 1961, 15 % en 1962),
— la majoration de 25 % des pensions d'invalidité.

MAIS IL RESTE BEAUCOUP A FAIRE ET L'U.N.R. VOUS PROPOSE :

Dans le domaine économique :

Une politique négligeant les moyens superficiels pour s'attaquer aux causes profondes des probèmes ; une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics ; une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes ; une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises ; une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne ; une simplification et un allégement de la fiscalité.

Dans le domaine social :

L'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale ; une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi ; l'amélioration du pouvoir d'achat ; la protection et la sécurité des travailleurs ; la garantie de conditions de vie décentes aux personnes âgées.

Dans le domaine international :

La construction de l'Europe par étapes progressives, solidement réalisées ; la rénovation de l'Alliance Atlantique, organisme vieilli et qui ne laisse pas à la France le rôle

Imprimerie Réaumur, 100, rue Réaumur, Paris

qu'elle est capable d'y jouer; la recherche de tous les moyens propres à réaliser les conditions d'un désarmement général; la réduction du service militaire de façon qu'il concilie les nécessités de l'Etat et les aspirations des jeunes; le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

ENFIN :

Donner à la Jeunesse Française le cadre d'un avenir digne de son passé, de ses traditions et de ses espérances.

VU : Les candidats :

R. LEDUC - C. RAVAISSE.

QUELQUES LETTRES SIGNIFICATIVES :

PREFECTURE DE SEINE-ET-OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION des AFFAIRES COMMUNALES

[illegible], le 17 [illegible]

Loi de Programme d'Equipement Sportif et Socio-Educatif

Constitution d'une Commission Départementale du Plan d'Equipement Sportif et Socio-Educatif

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une ampliation de mon arrêté du [illegible] Janvier 1962 portant constitution de la Commission Départementale du Plan d'Equipement Sportif et Socio-Educatif prévue par la circulaire n° [illegible] du [illegible] Juillet 1961, de M. le Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, relative à l'élaboration du programme quinquennal d'Equipement Sportif et Culturel dans le cadre de la Loi de Programme.

Je vous ai désigné pour siéger dans cette Commission au titre de Représentant des Collectivités Locales.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments dévoués.

LE PREFET de SEINE-et-OISE,

Monsieur le Préfet Vice-Président du Bureau de l'Union des Maires de SEINE-et-OISE

Le Ministre des Finances et des Affaires Economiques

PARIS, le [illegible] Octobre [illegible]

Monsieur le Député et Cher Ami,

Dans le redressement économique et financier réalisé depuis quatre ans et qui, grâce à la stabilité politique, permet à la France d'avoir aujourd'hui des finances publiques en ordre, une monnaie stable, et d'être le pays du monde dont les réserves de devises ont augmenté le plus fortement en 1961 et en 1962, le maintien de l'équilibre budgétaire a été l'élément décisif.

En votant les budgets successifs que nous avons préparés, mes prédécesseurs et moi-même, vous nous avez apporté une contribution essentielle et courageuse. Vous comptez ainsi parmi les véritables artisans du redressement financier français, et je veux vous en exprimer ma reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Député et Cher Ami, l'expression de mes sentiments bien cordiaux.

V. GISCARD d'ESTAING.

Monsieur René LEDUC
Député de Seine-et-Oise
[illegible]

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES
LE PRÉSIDENT

Paris, le 16 Juin 1960

Mon Cher Collègue,

Lors de notre réunion du 11 Mai dernier, vous avez bien voulu vous charger d'approfondir la question de la revente par les Domaines de pièces ou matériels divers, usagés ou neufs, qui, acquis à bon compte par des intermédiaires peu scrupuleux, sont ensuite revendus à l'Armée.

Vous aviez en effet par votre intervention montré que vous possédiez déjà des éléments sérieux pouvant servir de base à l'enquête que nous avons décidé de vous confier.

Je n'ai pas eu, depuis, l'occasion de m'entretenir avec vous de cette question et je suppose que vous ne rencontrez dans votre action aucun obstacle susceptible de contrarier la bonne marche de vos investigations. Mais je suis évidemment tout disposé, si cela vous paraît utile, à adresser aux Ministres de tutelle des lettres vous accréditant auprès des personnes que vous désireriez rencontrer.

Si le contrôle de l'exécutif appartient en propre à chaque parlementaire, notre règlement précise que les Commissions Permanentes assurent l'information de l'Assemblée. Ayant été désigné officiellement par la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées pour mener à bien une mission d'information au caractère précis, il est normal que vous comptiez sur mon entier appui en cette affaire.

Je vous prie d'agréer, mon Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François Valentin

François-Valentin

Monsieur René LEDUC
Député de Seine et Oise
Casier de la Poste - PALAIS BOURBON

85 7m

ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DE SAINT-CLOUD (S.-&-O.)

HOPITAL CIVIL
3, Place de Silly
Tél. : MOL. 37-21 et 59-66
NN/JL

DIRECTION GÉNÉRALE
à l'Hôpital
3, Place de Silly

MAISON DE RETRAITE
1, Rue Lelégard
Tél. : MOL. 40-87

Saint-Cloud, le 6 Mars 1961

Le Directeur des Etablissements Hospitaliers de SAINT - CLOUD
à
Monsieur L E D U C
Député-Maire de MEUDON

Monsieur le Député-Maire,

Je viens de recevoir la notification officielle de subvention de l'Etat (1.200.000 NF) destinée à l'agrandissement de l'Hôpital de SAINT-CLOUD.

Je vous renouvelle les remerciements de l'Administration Hospitalière pour vos interventions auprès de Monsieur le Ministre de la Santé Publique.

Notre dossier complet déposé au Ministère s'élève au double de la tranche subventionnée. Il est donc indispensable qu'une nouvelle subvention soit prévue dans le prochain plan établi par Monsieur le Ministre de la Santé Publique.

Je me permets de vous demander, Monsieur le Député-Maire, de bien vouloir nous assurer, le cas échéant, que cette nouvelle subvention est inscrite, afin que les travaux ne se trouvent pas arrêtés de nouveau entre la seconde et la troisième phase des travaux.

Avec mes remerciements déjà maintenant exprimés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur,

[signature]

NE NEVEU